

Pesticides Cimetières et terrains de foot à conquérir

Si les particuliers ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires à partir de 2019, l'interdiction existe depuis 2017 pour les collectivités. À deux exceptions près : les cimetières et les terrains de sport, plus problématiques. Un thème évoqué à l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides.

Aujourd'hui 05:00 par Textes : Françoise Marissal , actualisé Hier à 21:19 Vu 2457 fois



Labellisée trois libellules, la commune de Quatzenheim a engazonné son cimetière en 2016.
DR
*



« Culturellement, en Alsace, on veut qu'un cimetière soit propre et net. » Cette phrase de Laurent Mergnac, du SDEA Alsace Moselle (Syndicat des eaux et de l'assainissement) pourrait être reprise par de nombreux élus municipaux. Le moindre brin d'herbe qui dépasse, et c'est l'indignation chez les familles se rendant au chevet de leur proche défunt.

Les Alsaciens ne sont visiblement pas les seuls à réagir ainsi, car lorsque la loi Labbé a interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans les collectivités à compter du 1er janvier 2017, elle a fait une dérogation pour les cimetières et les terrains de foot. C'est dire que le sujet est sensible...

Cela dit, tempère Laurent Mergnac, la raison de cette dérogation est aussi pratique : « Dans les collectivités, la principale voie de contamination des eaux vient de la voirie et du ruissellement dans le réseau d'assainissement. Les molécules ne peuvent être traitées par les stations d'épuration et se retrouvent dans les cours d'eau. Les cimetières et terrains de sport étant sur de la terre, la dégradation est moindre. »

Mais dégradation il y a tout de même. Aussi les communes sont-elles de plus en plus nombreuses à passer au « zéro phyto » dans leurs cimetières, ou au moins à limiter leur usage. Mais il faut y aller doucement. À Lapoutroie, la commune a commencé par faire un test d'engazonnement sur un quart du cimetière. « Quand nous avons vu que les habitants étaient d'accord, nous avons élargi à tout le cimetière », a expliqué Christian Didierjean, des services techniques de la commune, intervenant à la « journée des collectivités » organisée par la Fredon (lire ci-contre) dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides.

Décider d'enherber un cimetière pose quelques problèmes techniques : l'entretien demande plus de main-d'œuvre et nécessite l'acquisition d'un équipement spécifique. Et le temps que l'herbe se soit bien installée, la période de transition donne parfois une impression de négligé pas très heureuse.

Expliquer et encore expliquer

Certaines communes ont réglé le problème en... macadamisant. Pas de désherbant nécessaire et un entretien réduit, mais pour le côté naturel, on repassera...

Toutes les municipalités qui ont décidé de favoriser la nature dans leur cimetière sont unanimes : pour réussir, il faut expliquer, expliquer et encore expliquer. À Orbey, comme dans de nombreuses autres communes, des panneaux explicatifs ont été installés. « Nous parlons de la biodiversité, la protection de l'eau... », indique Émilie Helderlé, adjointe chargée de l'environnement et conseillère départementale du Haut-Rhin. Mais même ainsi, certains trouvent que « la commune néglige les défunts ». Et pas que chez les habitants... À Lichtenberg, où le cimetière a toujours été enherbé, « les autres communes trouvent que c'est moche ! » s'amuse l'adjointe Danielle Funfrock. « Moi, je trouve ça bien. »

«En été, le cimetière minéral est un four»

De son côté, Strasbourg s'est lancée dans le « zéro phyto » en 2008 pour tous ses espaces verts, « y compris les neuf cimetières », souligne Christel Kohler, adjointe au maire chargée

de la « ville en nature ». Là aussi, on communique régulièrement, entre autres sur l'acceptation des « mauvaises herbes ». « Nous aimerions d'ailleurs faire éco-labelliser nos cimetières, et pourquoi pas faire un inventaire faune flore pour montrer la biodiversité. » Le cimetière nord de Strasbourg est d'ailleurs paysager depuis... 1916.

« Avec les périodes de sécheresse qui se multiplient, un cimetière minéral est un four ; l'herbe apporte de la fraîcheur », rappelle Dany Dietmann, maire de Manspach.

«Une façon de réconcilier les gens avec la mort»

Et petit à petit, les mentalités évoluent. « Les gens trouvent que le cimetière est plus gai », ajoute Dany Dietmann. Ils deviennent même parfois un lieu de vie, un comble pour un cimetière ! « À Cronembourg, un monsieur vient y faire la sieste tous les jours, reprend Christel Kohler. C'est une façon aussi de réconcilier les gens avec la mort. »

Souvent, le besoin d'entretien ne compense pas l'économie sur l'achat des produits phytosanitaires, « mais les pulvérisations étaient dangereuses pour les agents communaux et les usagers, rappelle Christian Didierjean. Et nous mutualisons l'équipement avec Orbey et Labaroche. »

À Quatzenheim, commune « trois libellules » (zéro phyto) l'enherbement a au contraire diminué les coûts. « Les agents communaux passaient un temps fou à enlever les mauvaises herbes dans le gravier et les gens se plaignaient dès qu'elles repoussaient », se souvient Josette Prim, adjointe au maire chargée de l'environnement. Ayant vu qu'en Allemagne et Angleterre les cimetières étaient engazonnés, elle a proposé l'idée. « Au départ, le rejet des habitants était virulent, ils craignaient de glisser, et que cela fasse mal entretenu. »

Aussi la commune a-t-elle préféré mettre en place du gazon en rouleau au lieu de semer, pour que le changement soit frappant. « Et là, l'opinion a basculé. Les gens ont été enthousiastes, ils ont vu le vert, et ont constaté qu'on circulait mieux, même en fauteuil roulant. » Quant aux agents communaux, ils ont simplement besoin de tondre de temps en temps.

Éloie est précurseur en la matière. Ce village du Territoire de Belfort a un cimetière forestier depuis 1975, aucun produit n'y est épandu. « Il n'y a pas d'entretien hormis le débroussaillage, indique l'adjoint au maire Ralph Ochem. Et c'est un lieu de sérénité, les oiseaux chantent, on entend le ruisseau... C'est un lieu de promenade. » Cela dit, Éloie dispose tout de même d'un cimetière conventionnel, pour ceux qui le préfèrent.